



GR – TROPHEE FEDERAL (FEDERAL A ET DUOS) & NATIONAL ENSEMBLE 10-11 ANS

14 et 15 JUIN 2025 RENNES

INFORMATIONS

Pour cette compétition, la date d'ouverture sur EngaGym est fixée au 17 mai et la date de forclusion est fixée au 31 mai.

Les ordres de passage seront diffusés le 3 juin.

ENGAGEMENTS ET FORFAITS

Les gymnastes et ensembles qualifiés sont engagés par la fédération. Il appartient à chaque club de déclarer forfait en cas de non-participation. Ces forfaits sont à signaler via EngaGym jusqu'au 8 juin. Après cette date les forfaits sont à déclarer sur le site de compétition.

Forfait déclaré pour la date de forclusion : pas de droit d'engagement à régler, pas d'amende.

Forfait justifié après la date de forclusion : droit d'engagement conservé, pas d'amende. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'établissement scolaire...).

Forfait non déclaré ou déclaré après la date de forclusion et non justifié : droit d'engagement conservé et application de l'amende en vigueur (cf. réglementation technique).

ACCREDITATIONS

Tous les clubs doivent engager leur dirigeant (un seul par club) et leurs entraîneurs dans les catégories Accréditation dirigeant ou Accréditation entraîneur correspondantes, via les engagements nominatifs d'EngaGym.

Ces engagements valant demande d'accréditation sont à effectuer avant de valider l'ensemble des engagements et de procéder au paiement (édition du bordereau), et **au plus tard le 31 mai**.

Attention, les personnes à accréditer doivent avoir la discipline GR identifiée sur leur fiche licence pour être prises en compte dans la liste des licenciés disponibles.

Des ajustements sur le nombre d'accréditations peuvent être réalisés par la FFGym ou le COL en cas de demande exagérée.

PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT

La confirmation définitive de participation à une compétition s'effectue par le paiement des droits d'engagement. Cette confirmation se fait par l'interface EngaGym, à compter de la date de forclusion spécifique à chaque compétition, et avant le début effectif de celle-ci.

Il est recommandé de ne réaliser le paiement des engagements qu'à partir de la date de forclusion, afin de limiter les ajustements en cas de forfait ou de repêchage réalisé avant cette date, qui correspond à la fermeture des engagements nominatifs. Elle est fixée au 31 mai pour cette compétition.

Nous vous invitons à privilégier le règlement par e-paiement ou par virement bancaire.

**Coordonnées bancaires fédérales pour le paiement par virement bancaire : Banque 10278
Guichet 06076
Numéro de compte : 00020478104 Clé : 64
IBAN étranger : FR76 1027 8060 7600 0204 7810 464BIC : CMCIFR2A
Domiciliation : CCM PARIS MAGENTA-GARE DE L'EST53 BOULEVARD DE MAGENTA 75010
PARIS**

PRODEDURE D'ENGAGEMENT DES JUGES

NB : les clubs ne doivent pas engager de juges, et laisser les engagements de juges en l'état.

Les juges convoqués sont engagés par la FFGym, avec la mention « Juge convoqué » indiquée dans les informations de disponibilité partielle. Merci de laisser cela en l'état.

MUSIQUES

Les musiques des enchaînements devront être transmises via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr.

Il appartient à chaque club de vérifier que les musiques sont bien présentes dans DJGym et associées au(x) bon(s) engin(s). Attention à bien prendre en compte les appareils Engin Libre ou Multi engins en fonction des catégories.

Les musiques étant téléchargées le mardi 10 juin, en cas d'ajout ou de modification postérieure à cette date, il faut venir sur le site de compétition avec une clé USB contenant la musique à prendre en compte.

REUNION

A l'occasion de cette compétition la Commission Nationale Spécialisée GR invite un représentant de chaque club GR (entraîneur ou juge) sur une réunion d'informations le vendredi 13 juin à 17h30 afin de présenter les orientations pour la saison 2025-2026 et répondre à leurs éventuelles questions.

AUTORITÉS DÉCISIONNELLES

Les autorités décisionnelles désignées pour cette compétition sont :

- Gestionnaire de compétition = Kamal Argaibi kamal.argaibi@ffgym.fr
- Représentante technique fédérale = Maud Roussot maud.roussot@ffgym.fr
- Directeur de compétition = Kamal Argaibi kamal.argaibi@ffgym.fr
- Responsables des juges = Amandine Garbin et Camille Martel
- Déléguée fédérale = Agnès Lichtlé